

Conformément aux pouvoirs lui ayant été conférés, le Comité Directeur de la FIAP se réfère à sa décision du 29 août 1992 de San Marino et accorde les

AUSPICES DE LA FIAP

à l'événement

Photo club De Rarekiek, Netherlands + Foto klub Beograd, Serbia

sous le numéro de patronage officiel 2024/031

Le Directeur du Service Patronages

herr

Je Président Bue cousts Bun